

Les magistrats invitent les présidents de parti À UN GRAND DÉBAT



Avant les élections, les juges et magistrats du parquet veulent savoir les intentions des six partis.

► Il s'agirait d'une première. À trois mois des élections, les associations belges de magistrats dont l'Union professionnelle (UPM) et l'Association syndicale de la magistrature (ASM) ont décidé d'interpeller les décideurs politiques sur leur vision et leurs projets pour la justice, dans la prochaine législature.

Selon nos informations, elles veulent organiser un Grand Débat - c'est le nom que nous lui donnons, il n'est pas le leur, Ndlr - lors duquel les présidents de partis francophones sont invités à présenter leur vision et leurs projets pour la justice des années à venir.

À l'UPM, l'initiative est portée par son président Vincent Macq.

Les présidents de six partis ont dû recevoir l'invitation hier.

Comment chacun voit-il le futur de la justice belge: Maxime Prévot pour le CDH, Olivier Maingain pour Défi, Zakiya Khattabi et Jean-Marc Nollet pour Ecolo, Olivier Chastel pour le MR, Elío Di Rupo pour le PS et Peter Mertens pour le PTB.

POUR L'INSTANT, aucun n'a répondu. La date du Grand Débat est par contre fixée: le 27 mars, à Namur.

Précision importante: les magistrats souhaitent aussi associer Avocats.be, les universités, les associations étudiantes.

Inutile de le dire: inquiète, à la croisée des chemins, la magistrature attend beaucoup. Une consultation est déjà organisée en interne, en vue de définir les grands thèmes à aborder.

Lors de ce Grand Débat, on demandera aux partis qui gouverneront demain de prendre position...

LES MAGISTRATS voudront savoir comment chacun voit la place de la justice de demain au sein des trois pouvoirs constitutionnels. Et plus concrètement, pour garantir son indépendance, s'il ne serait pas indiqué de la doter d'un budget accordé et contrôlé par le Parlement plutôt que soumis à "l'arbitraire budgétaire" de l'exécutif (= du gouvernement

et ses ministres).

La question sera posée de savoir s'il est normal que le gouvernement ne respecte pas la loi en ne remplissant pas les cadres des parquets et des tribunaux. Le questionnaire portera sur la véritable indépendance du ministère public; le statut futur des magistrats (possibilité de temps partiel, d'aménagement de fin de carrière); comment rendre la carrière plus attractive (de plus en plus de postes restent vacants, personne ne postule); quelles actions pour éviter le délitement actuel

de la justice; êtes-vous en faveur d'une communautarisation de la justice ou vous y opposerez-vous si celle-ci est demandée dans le nord du pays.

Et, toujours très concrètement: comment combattre la surpopulation carcérale; quel sort sera donné aux projets de réforme du code pénal, de la procédure pénale et au projet de réforme de la cour d'assises actuellement tous à l'abandon.

Gilbert Dupont